

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — PAIEMENT UNIQUE

Site internet sur mesure payé une fois — réservé aux clients professionnels

Version du 14 octobre 2026

Article 1 — Le Prestataire

Le Prestataire est **Jean Paul Quentin El**, entrepreneur individuel, nom commercial **Solva Web Design**.

SIREN 130 225 378 — SIRET 130 225 378 00012 — TVA intracommunautaire FR13130225378.

Adresse : 12 rue des Arcades, 06560 Valbonne, France.

E-mail : info@solvawebdesign.com — Téléphone : +33 6 14 06 39 04.

Le « Client » est le professionnel qui accepte une offre de site en paiement unique.

Article 2 — Pour qui

2.1 Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») sont réservées aux clients qui commandent leur site **pour les besoins de leur activité professionnelle** (commerçant, artisan, profession libérale, société ou autre structure agissant à des fins professionnelles). Elles ne s'appliquent **ni aux particuliers (consommateurs), ni aux non-professionnels**, c'est-à-dire aux associations et autres personnes morales qui n'agissent pas à des fins professionnelles. Elles sont publiées sur solvawebdesign.com et jointes à chaque offre.

2.2 Le client de la formule mensuelle qui a racheté son site devient un client « paiement unique » : les présentes CGV s'appliquent à son hébergement, à ses modifications et à ses nouvelles commandes. L'acte de cession signé au rachat régit la cession des droits sur le site racheté.

Article 3 — Le concept et la conclusion du contrat

3.1 Avant l'offre, le Prestataire peut réaliser un aperçu du site : le haut de la page d'accueil et une ou deux sections (le « concept »). **Le concept n'est jamais facturé et n'engage le Client à rien.** Le recevoir ne donne pas le droit de l'utiliser.

3.2 L'offre est envoyée par e-mail avec le concept, les présentes CGV (PDF daté) et l'annexe A. Elle décrit le site, son prix et son délai. **Elle est valable 30 jours.**

3.3 Le contrat est conclu **uniquement par la réponse écrite du Client à cet e-mail**, envoyée depuis son propre poste et hors de la présence du Prestataire. Le Client y accepte l'offre et les CGV en citant leur version, confirme qu'il commande pour son activité professionnelle et donne sa dénomination, son adresse, son numéro SIREN ou son équivalent et, s'il en a un, son numéro de TVA intracommunautaire (modèle à l'annexe B). La personne qui répond au nom du Client déclare en avoir le pouvoir.

3.4 Le Prestataire ne recueille **aucune acceptation, aucune signature, aucun paiement et aucun mandat de prélèvement** dans les locaux du Client, ni en aucun lieu où les deux parties sont physiquement ensemble. Un accord donné de vive voix doit être confirmé plus tard par e-mail, depuis le poste du Client.

3.5 Le contrat est conclu le jour où l'e-mail d'acceptation parvient au Prestataire. Les conditions particulières de l'offre l'emportent sur les CGV. L'e-mail de l'offre, avec ses pièces jointes, et l'e-mail d'acceptation forment l'écrit du contrat, y compris pour les cessions de droits.

Article 4 — Prix, paiement et factures

4.1 Prix hors taxes (HT) : site d'une page, **1 200 € HT** ; site standard (jusqu'à 5 pages, une langue), **2 300 € HT** ; site plus grand, sur devis. Le prix de l'offre est ferme et comprend les travaux supplémentaires qu'elle prévoit ; l'option de l'article 9.2 se paie à part, chaque mois.

4.2 **TVA.** Tant que le Prestataire bénéficie de la franchise en base, il ne facture pas de TVA ; chaque facture porte **la mention de TVA applicable à sa date**. S'il devient redevable de la TVA, elle s'ajoute aux prix HT, au taux en vigueur, à partir de cette date. Un Client établi dans un autre État de l'Union européenne donne un numéro de TVA intracommunautaire valide avant la première facture.

4.3 **Acompte et solde.** Un acompte de **30 %** est facturé à la conclusion du contrat (sous réserve de l'article 19.4) ; les travaux commencent une fois l'acompte payé et tous les contenus reçus. Le solde de **70 %** est facturé à la validation du site (article 7). **Le site est mis en ligne après le paiement du solde.**

4.4 **Factures.** Le Client accepte de recevoir ses factures par e-mail, puis par une plateforme de facturation électronique quand la réglementation l'imposera. Elles sont payables à réception, par virement, et indiquent la date de paiement, « Escompte pour paiement anticipé : néant », le taux des pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article 17.1).

Article 5 — Ce que comprend le prix

5.1 Sauf mention différente dans l'offre, le prix comprend : la conception et la réalisation du site décrit dans l'offre, avec une version pour mobile, un formulaire de contact relié à la boîte e-mail du Client, une connexion sécurisée (HTTPS), une page de politique de confidentialité et les réglages de base pour les moteurs de recherche, sans promesse de classement ; **deux séries de retouches sur l'apparence et deux sur les contenus** avant la mise en ligne (une série est une liste de demandes envoyée en une fois) ; la mise en ligne sur le nom de domaine du Client ; l'hébergement (article 8). Les changements demandés sur le concept sont faits en premier, en plus de ces séries, et les erreurs du Prestataire sont corrigées sans supplément, hors séries.

5.2 Ne sont pas compris, sauf si l'offre les prévoit : boutique en ligne, réservation sur mesure, photographie, logo, rédaction ou traduction au-delà de l'offre, fiche Google, réseaux sociaux, nom de domaine et messagerie. Pour ces travaux, pour toute autre demande nouvelle et au-delà des séries de retouches, le Prestataire donne un prix par écrit et attend l'accord du Client par e-mail avant de commencer.

Article 6 — Ce que le Client fournit

6.1 Le Client envoie **en une seule fois**, à la date prévue dans l'offre, tous ses contenus : textes ou notes, photos, logo, informations pratiques, et les informations sur son nom de domaine (où il est enregistré et comment y accéder). Le délai de l'offre court à partir du jour où l'acompte est payé et tous les contenus reçus.

6.2 Le Client garantit que ces informations sont exactes et qu'il détient les droits nécessaires sur ce qu'il fournit (photos de tiers, image des personnes, avis cités). Il garantit le Prestataire contre toute réclamation d'un tiers à leur sujet, sauf pour les éléments de tiers et les composants choisis par le Prestataire (articles 13.2 et 13.3).

6.3 **Contenus qui n'arrivent pas.** Si aucun contenu utilisable n'est arrivé **60 jours après le paiement de l'acompte**, le Prestataire met le Client en demeure, par écrit, de les fournir dans les **15 jours** ; ensuite, chaque partie peut résilier le contrat par écrit. Le Prestataire garde alors sur l'acompte, au plus, le prix du travail réellement fait, à 70 € HT de l'heure, détaillé par écrit et **sans jamais compter le concept**, et rembourse le reste dans les 14 jours.

Article 7 — Validation et mise en ligne

7.1 Quand le site est prêt, le Prestataire envoie au Client un lien pour le voir. Le Client le valide par e-mail, ou envoie ses demandes dans la limite des séries de retouches qui lui restent. La validation déclenche la facture de solde.

7.2 Si le Client ne répond pas dans les **15 jours** qui suivent une relance écrite, le Prestataire peut lui envoyer la facture de solde. Ce silence ne vaut pas acceptation de la conformité du site : le Client garde les séries de retouches qu'il n'a pas utilisées.

Article 8 — Hébergement

8.1 L'hébergement est **compris dans le prix et payé par le Prestataire**, à partir de la mise en ligne et **pour une durée indéterminée**, sur son compte chez un hébergeur professionnel (à ce jour Netlify, Inc.). Il ne comprend ni le nom de domaine, ni la messagerie, ni les modifications. Le Prestataire met en œuvre les moyens nécessaires pour que le site reste accessible et intervient dès qu'il a connaissance d'un problème, sans promettre **aucun taux de disponibilité chiffré**.

8.2 Le Prestataire peut mettre fin à l'hébergement avec un **préavis écrit de six mois** ; il remet alors au Client, sans supplément, les fichiers complets du site, au plus tard le dernier jour. Le Client peut y mettre fin à tout moment par e-mail ; il reçoit ces fichiers dans les **15 jours**. Dans les deux cas, les messages du formulaire encore conservés lui sont remis.

Article 9 — Modifications après la mise en ligne

9.1 **À l'heure : 70 € HT de l'heure**, par tranches de 30 minutes, avec un prix donné par écrit et accepté par e-mail avant de commencer ; facture à la livraison, payable à réception.

9.2 **Option « modifications illimitées » : 70 € HT par mois**, au même prix pour tous les sites. **Modifications illimitées** : le Client peut demander par e-mail, quand il le souhaite et sans limite de nombre, des modifications de son site. Une modification est un changement sur un contenu qui **existe déjà** sur le site : corriger ou remplacer un texte ; changer ou ajouter une photo fournie par le Client (recadrée et redimensionnée) ; prix, carte, horaires, fermetures, coordonnées ; ajouter ou retirer un membre de l'équipe, un avis, une question fréquente, un service, un plat ou un événement dans une section qui existe déjà ; publier une actualité rédigée par le Client, si le site a une section d'actualités ; changer un lien, un bouton ou la description affichée par Google. Chaque modification est traduite dans les langues du site et mise en ligne **sous 2 jours ouvrés** après réception de la demande complète. Une **urgence** est une information devenue fausse sans prévenir (déménagement, fermeture, changement de numéro de téléphone) : elle est corrigée **sous 1 jour ouvré**. Un changement prévu à l'avance (nouveaux prix, nouvelle carte) n'est jamais urgent. Les erreurs du Prestataire sont corrigées sans supplément, tout de suite. **Ne sont pas des modifications, et font l'objet d'un prix donné avant de commencer** : une nouvelle page, une nouvelle section ou un nouveau type de bloc ; une nouvelle fonctionnalité (réservation, boutique, lettre d'information) ; un changement de mise en page, de couleurs ou de polices ; la rédaction de plus de 50 mots de texte en une seule demande ; la traduction de plus d'environ 150 mots en une seule demande ; la retouche de photos ou de vidéos ; le travail sur un logo ; la fiche Google de l'établissement ; les réseaux sociaux ; une suite de petites demandes qui revient à refaire le site, traitée comme un seul projet. Les demandes de chaque Client sont regroupées en une seule mise en ligne. Les jours ouvrés sont les jours du lundi au vendredi, hors jours fériés en France. Le Prestataire ne facture et ne suspend aucune modification comprise dans l'option sans l'accord écrit du Client, sauf suspension pour défaut de paiement (article 17.3).

9.3 **Durée de l'option**. Le Client commande l'option par e-mail, en acceptant l'offre qui la comprend ou, plus tard, une offre écrite du Prestataire. Elle commence à la date indiquée dans l'offre et court **de mois en mois**. Chaque partie peut y mettre fin à tout moment par e-mail, avec un **préavis d'un mois** ; la dernière mensualité est alors réduite au prorata des jours.

9.4 **Paiement de l'option**. L'option se paie chaque mois d'avance, par virement si l'offre le prévoit, sinon par prélèvement SEPA sur un mandat que le Client signe en ligne, depuis son propre poste, auprès du prestataire de paiement du Prestataire (aujourd'hui GoCardless SAS). Chaque mensualité fait l'objet d'une facture qui indique la période couverte. Ce prestataire informe le Client par e-mail du montant et de la date des prélèvements **au moins un jour ouvré** avant chacun d'eux, ou dans le délai plus long qu'il prévoit ; pour une mensualité fixe, l'avis de mise en place vaut pour les prélèvements suivants, et tout changement de montant ou de date fait l'objet d'un nouvel avis. Ce délai, convenu entre les parties, remplace le délai de pré-notification prévu par défaut par les règles du prélèvement SEPA. Le relevé du Client indique le nom du prestataire de paiement (aujourd'hui « GoCardless ») ou celui du Prestataire, avec les références du mandat et du paiement.

9.5 **Prélèvement remboursé ou rejeté**. Les règles du prélèvement SEPA « Core » permettent au payeur d'obtenir de sa banque le remboursement d'un prélèvement dans les huit semaines. Un prélèvement remboursé ou rejeté **n'éteint pas la somme due** : elle est impayée à compter du jour du remboursement ou du rejet.

9.6 Prix de l'option. Le Prestataire peut modifier ce prix **au plus une fois par période de douze mois**, en l'annonçant par e-mail **au moins deux mois à l'avance** ; le Client qui refuse peut mettre fin à l'option **sans frais ni préavis** avant cette date. Le prix n'est indexé sur aucun indice.

Article 10 — Droits sur le site

10.1 Commander ou payer le site ne transfère, à lui seul, aucun droit d'auteur : les droits du Client sur les créations du Prestataire viennent uniquement des articles 10 à 13.

10.2 Les « Créations » sont la conception graphique du site (mise en page, palette, typographie, composition, animations), les textes que le Prestataire rédige, réécrit ou traduit, les éléments graphiques qu'il crée et le code écrit pour le site, tels que livrés à la mise en ligne, sous réserve de l'article 13. Le logo suit l'article 11.

10.3 **Avant le paiement complet : une licence.** Jusqu'à la cession, le Prestataire concède au Client sur les Créations une **licence non exclusive**, comprise dans le prix, pour les reproduire (héberger, copier) et les représenter (montrer, mettre en ligne), pour la destination de l'article 10.4, dans le monde entier. Si le solde reste impayé **30 jours** après une mise en demeure qui rappelle le présent article, la licence prend fin : le Client cesse d'utiliser les Créations, protégées ou non, et le Prestataire peut retirer le site ou sa prévisualisation.

10.4 **Au paiement complet : la cession.** Le jour où le prix de l'offre est payé en totalité, le Prestataire cède au Client, **à titre exclusif**, ses droits d'auteur sur les Créations, chaque droit séparément :

- a) **reproduction** : copier, héberger, imprimer et télécharger les Créations, sur tout support numérique ou imprimé et, pour les textes, sur tout support ;
- b) **représentation** : les communiquer au public par tout moyen ;
- c) **adaptation** : les modifier, les compléter, les traduire et les intégrer à un autre site ou support ;
- d) **pour le code, les droits de l'article L122-6 du Code de la propriété intellectuelle** : reproduction (y compris chargement, affichage, exécution et stockage), traduction, adaptation, arrangement et toute modification, mise sur le marché ;
- e) **faire accomplir ces actes par tout tiers** (hébergeur, autre prestataire, repreneur).

Destination : les sites internet du Client et la communication relative à son activité, y compris par un repreneur de cette activité. **Lieu** : le monde entier. **Durée** : toute la durée légale du droit d'auteur, prolongations comprises.

Modes d'exploitation : ceux connus à la date de l'offre. **Rémunération** : forfaitaire, comprise dans le prix de l'offre (Code de la propriété intellectuelle, article L131-4 : 5° pour le code ; 1° pour la conception graphique, les éléments graphiques et les textes, la base de calcul d'une participation proportionnelle ne pouvant être pratiquement déterminée, le site n'étant pas vendu au public).

10.5 **Confirmation et fichiers.** Le Prestataire confirme la cession par un e-mail qui renvoie au présent article et la constate ainsi par écrit. Dans les **15 jours**, il remet au Client une archive de tous les fichiers du site publié (polices et bibliothèques comprises, avec leurs licences) et une notice d'une page ; il peut en garder une copie pour ses archives, la maintenance et son portfolio.

10.6 **Modifications livrées plus tard.** Aucune création future n'est cédée d'avance. Une modification est cédée aux conditions de l'article 10.4 une fois qu'elle existe et qu'elle est payée, pour les modes d'exploitation connus à cette date, sa rémunération étant comprise dans son prix ; sa facture ou, pour l'option, l'e-mail qui annonce sa mise en ligne constate cette cession par écrit.

Article 11 — Le logo créé par le Prestataire

11.1 Quand l'offre, ou un devis accepté plus tard, comprend la création d'un logo, le Prestataire cède au Client, **à titre exclusif**, ses droits d'auteur sur le logo retenu et ses déclinaisons livrées (couleur, noir et blanc, formats, icônes), chaque droit séparément : reproduction sur tout support ; représentation par tout moyen ; adaptation (modifier, décliner, faire évoluer) ; droit de faire accomplir ces actes par tout tiers. Les propositions non retenues ne sont pas cédées ; une déclinaison commandée plus tard suit le présent article.

11.2 **Étendue** : tout usage comme signe distinctif de l'activité du Client, y compris son dépôt et son exploitation à titre de marque et par un repreneur ; le monde entier ; toute la durée légale du droit d'auteur, prolongations comprises ; les modes d'exploitation connus à la commande du logo. **Rémunération** : forfaitaire, comprise dans

le prix du logo, la base de calcul d'une participation proportionnelle ne pouvant être pratiquement déterminée, puisque le logo n'est pas vendu en tant que tel et que sa part dans les recettes du Client ne peut pas être isolée (Code de la propriété intellectuelle, article L131-4, 1°).

11.3 Prise d'effet : le jour où le prix du logo est payé en totalité, avec le solde de l'offre ou par sa propre facture. Le Prestataire la confirme par un e-mail qui identifie le logo retenu et ses déclinaisons livrées, en joint les fichiers et renvoie au présent article, ce qui constate la cession par écrit.

11.4 Avant le paiement, le Prestataire concède au Client sur le logo une licence non exclusive pour le reproduire et le représenter, pour la destination de l'article 11.2 mais **sans le déposer à titre de marque**, dans le monde entier. Si le prix du logo reste impayé **30 jours** après une mise en demeure qui rappelle le présent article, ou si le contrat prend fin avant ce paiement, la licence prend fin et le Client cesse d'utiliser le logo, protégé ou non.

11.5 Exclusivité. Dès la livraison, le Prestataire n'utilise le logo pour personne d'autre et ne le remet à personne d'autre, sauf pour son portfolio ; après la cession, cet engagement vaut pour toute la durée de l'article 11.2, même si le logo n'est pas protégé et même après la fin du contrat. Il prend fin si la licence de l'article 11.4 prend fin avant la cession.

11.6 Marque. Le Prestataire crée le logo sans reproduire sciemment le logo, la marque ou l'œuvre d'un tiers, mais ne fait pas de recherche d'antériorité et ne garantit pas que le logo puisse être déposé ou utilisé comme marque. Avant tout dépôt, le Client vérifie qu'il ne porte pas atteinte aux droits d'un tiers, par exemple dans les bases de l'INPI et de l'EUIPO.

Article 12 — Outils d'intelligence artificielle

12.1 Certaines créations du Prestataire (code, textes, traductions, images, logo) peuvent être produites avec des outils d'intelligence artificielle, sous sa direction : il en définit la conception, opère les choix, la sélection et l'agencement, et en assure la révision. Pour un logo, il indique au plus tard à la livraison s'il a été produit avec un outil de génération d'images.

12.2 Les licences et les cessions des articles 10 et 11 portent sur les droits du Prestataire **dans la mesure où ils existent**. Qu'une création y figure ne signifie pas qu'elle soit protégée : le droit d'auteur ne protège qu'une création qui reflète la personnalité de son auteur par des choix libres et créatifs, et ce caractère créatif ne se présume pas.

12.3 Pour chaque élément qui ne serait pas protégé, à compter de la cession qui le concerne et pour toute la durée légale des droits d'auteur, le Prestataire :

- a) concède au Client le droit irrévocable de l'utiliser, de le reproduire, de le modifier et de l'exploiter, dans les conditions de l'article 10.4 ou, pour le logo, de l'article 11.2, à titre gratuit et sans rémunération supplémentaire ;
- b) s'interdit de revendiquer tout droit sur cet élément et de s'opposer à son utilisation par le Client ou par ses ayants droit ;
- c) transfère au Client les droits qu'il tient des conditions d'utilisation des outils employés, dans la mesure où ils sont transférables.

Avant la cession, la licence de l'article 10.3 ou 11.4 s'applique à ces éléments.

12.4 Le Prestataire ne garantit ni l'originalité, au sens du droit d'auteur, des éléments produits avec ces outils, ni donc leur protection ; il garantit seulement ne pas y avoir sciemment reproduit l'œuvre protégée d'un tiers, et ne garantit aucun droit au-delà de ceux qu'il détient ou que lui accordent les conditions des outils.

12.5 Le logo. La protection par le droit d'auteur d'un logo produit avec un outil de génération d'images est incertaine : le Prestataire ne le présente pas comme une œuvre protégée, en cède les droits qui existent, et l'article 12.3 a) s'applique dans tous les cas, y compris pour son dépôt à titre de marque. Le Client déclare connaître et accepter cette incertitude.

12.6 Aucune image réaliste produite par IA n'est présentée comme une photographie réelle de l'établissement, des produits ou des personnes du Client ; une telle image est signalée comme générée par IA. Le Prestataire garde dix ans après la livraison les traces de son travail (versions, historique du code, instructions données aux outils), à la disposition du Client pour établir ses droits.

Article 13 — Ce qui n'est pas cédé, droit moral et portfolio

13.1 **Les contenus du Client.** Le nom de domaine du Client et les textes, photos, logo, informations et avis qu'il fournit **restent toujours à lui**, ou à leurs titulaires : le Prestataire n'en cède rien. Le Client lui concède une licence non exclusive et gratuite, pour le monde entier, pour reproduire, adapter (recadrer, redimensionner, traduire) et représenter ces contenus, ainsi que les textes et le logo cédés, uniquement pour réaliser, héberger et modifier le site, pendant le contrat et l'hébergement, et pour le portfolio (article 13.6).

13.2 **Éléments de tiers.** Les polices, bibliothèques, cartes et images de banques d'images restent soumises à leur propre licence, que le Client respecte. Le Prestataire garantit avoir choisi des licences qui permettent l'usage prévu et les liste dans l'archive de l'article 10.5.

13.3 **Composants génériques.** Les composants fonctionnels du code (menu mobile, en-tête, animations, visionneuse d'images, lecteur vidéo, sélecteur de langue, formulaire de contact, fichiers techniques et équivalents) restent au Prestataire, même écrits pour le site, et il peut les réutiliser. À compter de la cession, il concède au Client, sur ceux qui sont intégrés au site, une **licence non exclusive, à titre gratuit, pour le monde entier et pour toute la durée des droits**, pour les utiliser, les reproduire et les modifier pour le site et ses évolutions, y compris par un tiers ; avant la cession, ils sont compris dans la licence de l'article 10.3. Il s'interdit de reproduire pour un tiers l'apparence d'ensemble propre au site ; l'usage isolé d'une police, d'une couleur, d'une technique ou d'un composant n'est pas concerné.

13.4 **Photographies d'un photographe, y compris du photographe partenaire du Prestataire.** Leurs droits sont cédés ou concédés au Client directement par le photographe, et non par le Prestataire, qui n'en cède et n'en garantit rien. Le Client les fournit comme ses propres contenus et veille à ce que son contrat avec le photographe permette leur utilisation sur le site. Elles n'apparaissent dans le portfolio qu'avec l'accord de leur titulaire ; à défaut, elles sont masquées ou floutées.

13.5 **Droit moral.** Le Prestataire conserve son droit moral. Il accepte par avance que le Client mette à jour, modifie et fasse évoluer le site, les textes et le logo sans lui demander son accord, et ne demande pas que son nom les accompagne ; il garde seulement le droit de s'opposer à une modification qui porterait atteinte à son honneur ou à sa réputation. La mention « Site : Solva Web Design » n'est placée en pied de page **que si le Client l'accepte par écrit** ; le Prestataire peut en demander le retrait si un tiers modifie le site.

13.6 **Portfolio.** Le Prestataire peut présenter le site dans son portfolio, sur son site et ses réseaux sociaux (captures d'écran, courte vidéo, lien, nom du Client), sans information confidentielle, pendant et après le contrat. Le Client peut le refuser par écrit, à tout moment.

Article 14 — Nom de domaine et messagerie du Client

14.1 Le nom de domaine du Client lui appartient toujours : il est enregistré **à son nom**, sur son compte, et le Client en paie le renouvellement. Pour la mise en ligne, le Prestataire ne modifie, avec l'accord du Client, que les enregistrements DNS nécessaires pour relier le site, et **jamais** les enregistrements de messagerie (MX) ni aucun autre réglage de la messagerie.

14.2 **En aucun cas, même en cas d'impayé**, de fin d'hébergement ou de désaccord, le Prestataire ne modifie, ne bloque ni ne retient le nom de domaine ou la messagerie du Client. Si une zone DNS du Client se trouve sur son compte, il la lui remet sans la supprimer.

Article 15 — Données personnelles (le Prestataire, sous-traitant du Client)

15.1 **Rôles et traitement.** Pour les messages du formulaire de contact et les données personnelles présentes dans le site (par exemple les noms et photos de l'équipe, ou les avis), le **Client est responsable du traitement** et le **Prestataire est son sous-traitant**. Pendant la durée de l'hébergement, le Prestataire héberge le site et, pour que le Client reçoive les demandes de ses visiteurs, reçoit les messages (en général nom, e-mail, téléphone éventuel, message et données techniques de l'envoi), les transmet à l'adresse e-mail du Client, les conserve temporairement puis les supprime. Les personnes concernées sont les visiteurs qui écrivent au Client et les personnes qui figurent sur le site.

15.2 Engagements du Prestataire. Le Prestataire :

- a) ne traite ces données que sur les **instructions documentées du Client** (les présentes CGV et ses instructions écrites), y compris pour le transfert du point d), et l'avertit s'il estime qu'une instruction enfreint la réglementation ;
- b) est seul à y accéder dans son entreprise et tenu à la **confidentialité**, comme toute personne qu'il y autoriserait ;
- c) prend des **mesures de sécurité** appropriées : HTTPS, double authentification sur le compte d'hébergement, suppression des messages de la plateforme 30 jours après leur transmission au Client ;
- d) recourt, avec l'**autorisation générale** du Client, à **Netlify, Inc.** (États-Unis) et à ses sous-traitants listés sur <https://www.netlify.com/trust-center>, tenus à des obligations équivalentes par l'accord de traitement des données de Netlify (Data Processing Agreement, version du 9 juin 2026). Le transfert repose sur la décision d'adéquation de la Commission européenne du 10 juillet 2023 (Data Privacy Framework UE–États-Unis ; inscription de Netlify, Inc. vérifiée le 7 octobre 2026) ; si ce cadre cessait de s'appliquer, le Prestataire en informerait le Client et utiliserait les clauses contractuelles types proposées par Netlify. Le Client est informé de tout changement prévu de sous-traitant ultérieur ; il peut s'y opposer et, à défaut de solution, mettre fin à l'hébergement et récupérer les fichiers du site (article 8.2). Le Prestataire reste responsable envers le Client du respect de ces obligations par Netlify ;
- e) transmet au Client, sous **5 jours ouvrés**, toute demande d'une personne concernée et l'aide à y répondre ;
- f) aide le Client à assurer la sécurité des données et à remplir ses autres obligations, et lui **notifie toute violation de données dans les meilleurs délais** ;
- g) **à la fin de l'hébergement**, remet au Client les messages encore conservés sous forme de fichier, puis les supprime avec leurs copies, sauf obligation légale ;
- h) fournit au Client les informations nécessaires pour démontrer le respect du présent article et permet les audits sur demande écrite, avec un préavis raisonnable.

15.3 Le Client s'assure que ses traitements reposent sur une base légale, fournit les informations de la page de confidentialité de son site et répond aux personnes concernées.

15.4 Données du Client. Le Prestataire traite, comme responsable, les coordonnées du Client pour le contrat, la facturation et les paiements et, pour l'option prélevée, ses coordonnées bancaires par l'intermédiaire de son prestataire de paiement (aujourd'hui GoCardless SAS). Sa politique de confidentialité : <https://solvawebdesign.com/fr/privacy.html>. Les échanges sont conservés cinq ans après la fin du contrat, les factures dix ans.

Article 16 — Responsabilité

16.1 Pour l'hébergement, le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens. Il ne répond que des dommages directs et, sauf faute lourde ou dolosive, prévisibles lors de la conclusion du contrat ; il ne répond pas des contenus du Client, des modifications faites par le Client ou par un tiers, ni des services choisis par le Client (bureau d'enregistrement, messagerie, outils tiers).

16.2 Plafond. Le total des dommages et intérêts dus par le Prestataire ne peut dépasser **le prix que le Client lui a effectivement payé au titre du contrat**, sauf en cas de **faute lourde ou dolosive** et sauf pour les dommages corporels.

16.3 Ces limites ne valent que dans la mesure où la loi les permet (articles 1170 et 1171 du Code civil, article L442-1 du Code de commerce) : une limite qui viderait de sa substance une obligation essentielle du Prestataire, ou qui créerait un déséquilibre significatif entre les parties, ne s'appliquerait pas.

Article 17 — Retard, défaut de paiement et fin du contrat

17.1 Échéance et pénalités. Les factures sont payables à réception, c'est-à-dire à leur date ou, pour l'option prélevée, à la date du prélèvement annoncée (article 9.4). Toute somme impayée à son échéance entraîne de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire :

- des pénalités de retard au plus élevé des deux taux suivants : le taux de la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points, ou trois fois le taux d'intérêt légal ;

- une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement ; si les frais réellement engagés dépassent ce montant, le Prestataire peut demander le surplus sur justificatif.

17.2 Solde impayé. Le site n'est pas mis en ligne, et les licences des articles 10.3 et 11.4 prennent fin dans les conditions de ces articles.

17.3 Modifications ou option impayées. Si une somme due pour des modifications à l'heure ou pour l'option reste impayée, le Prestataire envoie une **mise en demeure** par e-mail et par lettre recommandée (ou électronique), qui indique le montant dû, donne **15 jours** pour payer et reproduit le présent article. Sans paiement dans ce délai, toutes les modifications, à l'heure comme au titre de l'option, sont suspendues ; **le site reste en ligne et l'hébergement continue**. Si la somme reste impayée **30 jours après la suspension**, le Prestataire peut résilier l'option par notification écrite. Rien ne s'ajoute aux sommes dues, sauf ce que prévoit l'article 17.1.

17.4 Manquement grave. Chaque partie peut résilier le contrat en cas de manquement suffisamment grave de l'autre, par exemple un solde impayé, après une mise en demeure restée sans effet pendant **15 jours**, par une notification écrite qui en donne les raisons.

17.5 Après la fin du contrat, quelle qu'en soit la cause, les droits cédés restent acquis au Client, les sommes dues restent dues, et les articles 8.2 (remise des fichiers), 10 à 17 et 20 continuent de s'appliquer.

Article 18 — Un contrat entre le Prestataire et le Client seulement

18.1 Le contrat est conclu entre le Prestataire et le Client seulement. Le Prestataire ne travaille avec aucune société de financement ni aucune société de location financière : aucune n'intervient dans le contrat. Les sommes sont payées au Prestataire, directement ou, pour l'option, par son prestataire de paiement, qui les encaisse pour son compte.

18.2 Le contrat ne peut être cédé à un tiers qu'avec l'**accord écrit du Client**, qui ne donne aucun accord à l'avance. De même, le Client ne peut le céder qu'avec l'accord écrit du Prestataire.

Article 19 — Contrat conclu hors établissement avec une petite entreprise (clause de repli)

19.1 Quand cet article s'applique. Le contrat est normalement conclu à distance, par e-mail (article 3). Cet article s'applique s'il est malgré tout conclu **hors établissement** (par exemple accepté dans les locaux du Client, ou par e-mail immédiatement après une sollicitation en personne hors des locaux du Prestataire) avec un professionnel qui emploie **cinq salariés au plus** et commande le site **en dehors du champ de son activité principale**. En cas de doute, le Prestataire l'applique.

19.2 Information. L'annexe A (droit de rétractation et formulaire type) est jointe à chaque offre ; les autres informations dues avant le contrat figurent dans l'offre et les articles 1, 4, 5, 8, 9 et 19.6. Dans ce cas, le Prestataire envoie au Client, avec son accord, par e-mail, un exemplaire daté du contrat : l'offre acceptée, les CGV et le formulaire.

19.3 Droit de rétractation. Le Client peut se rétracter, sans donner de motif, pendant **14 jours à compter du jour de la conclusion du contrat**, ce jour n'étant pas compté ; un délai qui expire un samedi, un dimanche ou un jour férié est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Il informe le Prestataire de sa décision avant la fin du délai, par le formulaire de l'annexe A ou par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, par e-mail ou par courrier. Aucune clause des présentes CGV ne peut le priver de ce droit.

19.4 Aucun paiement pendant sept jours. Avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat, le Prestataire n'envoie aucune facture d'acompte et **ne demande ni ne reçoit aucun paiement, aucune autre contrepartie ni aucun mandat de prélèvement**. La facture d'acompte vient **au plus tôt le premier jour ouvré qui suit sept jours entiers, comptés à partir du lendemain de la conclusion** (contrat conclu un lundi : au plus tôt le mardi de la semaine suivante, ou le jour ouvré suivant si ce mardi est férié). Le délai de réalisation, celui de l'article 6.3 et, si l'option est commandée en même temps, son début et son premier prélèvement sont reportés d'autant.

19.5 Début des travaux avant la fin des 14 jours. Le Prestataire ne commence avant la fin du délai de rétractation que si le Client le **demande expressément par e-mail et reconnaît qu'il perdra son droit de**

rétractation une fois le contrat entièrement exécuté (modèle à l'annexe B). Même alors, aucun paiement n'est demandé avant la date de l'article 19.4.

19.6 Si le Client se rétracte. Le Prestataire rembourse toutes les sommes reçues **au plus tard dans les 14 jours** qui suivent le jour où il est informé de la rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen, et sans frais pour lui ; il annule le mandat éventuel. Si le Client avait demandé un début anticipé, il doit un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, proportionné au prix total convenu dans le contrat, déduit du remboursement ou facturé si rien n'a été payé. Sans cette demande, rien n'est dû.

Article 20 — Langue, litiges, version des CGV et communications

20.1 Le contrat est soumis au **droit français. La version française des présentes CGV prévaut sur toute traduction.** Un Client établi hors de France peut recevoir la version anglaise ; il confirme alors, dans son e-mail d'acceptation, l'avoir lue et l'accepter.

20.2 En cas de différend, les parties cherchent d'abord une solution amiable pendant **trente jours** à compter d'une notification écrite. **À défaut d'accord, tout litige entre professionnels relatif au contrat relève, dans la mesure où la loi le permet, de la compétence exclusive des juridictions du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.**

20.3 Les CGV applicables sont celles jointes à l'offre acceptée ; une nouvelle version ne s'applique au contrat en cours qu'avec l'accord écrit du Client, sauf pour le prix de l'option (article 9.6). Les communications se font par e-mail ; les mises en demeure et notifications de résiliation de l'article 17 sont aussi envoyées par lettre recommandée (ou électronique). Chaque partie signale à l'autre tout changement d'adresse e-mail.

ANNEXE A — Droit de rétractation (seulement dans le cas de l'article 19)

Cette annexe est jointe à chaque offre. Le droit de rétractation n'existe que si le contrat a été conclu **hors établissement** (par exemple accepté dans vos locaux) **et** si vous êtes un professionnel employant **cinq salariés au plus** qui commande le site **en dehors du champ de son activité principale** (Code de la consommation, article L221-3). Pour un contrat conclu à distance, par votre réponse écrite à notre offre comme prévu à l'article 3 des CGV, ce droit ne s'applique pas.

Le Prestataire : Jean Paul Quentin El, nom commercial Solva Web Design — 12 rue des Arcades, 06560 Valbonne, France — info@solvawebdesign.com — +33 6 14 06 39 04.

Le service : le site décrit dans l'offre et les CGV (conception, réalisation, mise en ligne, hébergement compris), au prix hors taxes indiqué dans l'offre, payé par un acompte de 30 % puis par le solde de 70 % à la validation du site ; et, si elle est commandée, l'option de modifications de l'article 9.2 des CGV, à 70 € HT par mois.

Délai. Vous pouvez vous rétracter, sans donner de motif, pendant **14 jours à compter du jour de la conclusion du contrat**, c'est-à-dire du jour où votre e-mail d'acceptation nous parvient. Ce jour-là n'est pas compté. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Comment. Informez-nous de votre décision avant l'expiration du délai : par le formulaire ci-dessous, ou par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, par e-mail à info@solvawebdesign.com ou par courrier à l'adresse ci-dessus. Il suffit d'envoyer votre décision avant l'expiration du délai.

Aucun paiement pendant sept jours. Aucune facture d'acompte ne vous sera envoyée, et aucun paiement, aucune autre contrepartie et aucun mandat de prélèvement ne vous sera demandé ni ne sera reçu, avant le premier jour ouvré qui suit sept jours entiers comptés à partir du lendemain de la conclusion du contrat.

Début des travaux avant la fin des 14 jours. Nous ne commençons avant la fin du délai que si vous le demandez expressément par e-mail et reconnaissez qu'après exécution complète du contrat vous ne disposerez

plus du droit de rétractation. Si vous vous rétractez après un tel début, vous devez un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de votre décision de vous rétracter, proportionné au prix total convenu dans le contrat. Sans cette demande, vous ne devez rien.

Remboursement. Nous vous remboursons toutes les sommes reçues au plus tard dans les 14 jours qui suivent le jour où nous sommes informés de votre rétractation, après déduction, le cas échéant, du montant ci-dessus. Nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé, sauf si vous acceptez expressément un autre moyen ; le remboursement ne vous occasionne aucun frais. Le mandat de prélèvement, s'il y en a un, est annulé.

Formulaire de rétractation

Modèle officiel annexé à l'article R221-1 du Code de la consommation, reproduit sans modification. Dans ce formulaire, le mot « consommateur » désigne le Client.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de Jean Paul Quentin El (nom commercial Solva Web Design), 12 rue des Arcades, 06560 Valbonne, France, info@solvawebdesign.com :

Je/nous () vous notifie/notifions () par la présente ma/notre () rétractation du contrat portant sur la vente du bien ()/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le ()/reçu le () :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

ANNEXE B — Modèles de phrases pour l'e-mail du Client

Acceptation

« J'accepte l'offre [RÉFÉRENCE DE L'OFFRE] du [DATE DE L'OFFRE] et les conditions générales de vente « paiement unique », version du 14 octobre 2026, reçues en pièce jointe. Je commande ce site pour l'activité professionnelle de [DÉNOMINATION], [ADRESSE], SIREN [NUMÉRO], n° de TVA intracommunautaire [NUMÉRO, s'il y en a un]. J'accepte de recevoir le contrat et les factures par e-mail. »

Début des travaux avant la fin du délai de rétractation (seulement dans le cas de l'article 19)

« Je demande que les travaux commencent avant la fin du délai de rétractation. Je reconnais qu'après exécution complète du contrat, je ne disposerai plus du droit de rétractation, et que si je me rétracte avant, je devrai un montant proportionné à ce qui aura été fourni. »